

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de chauffage à distance de Môtiers passe à l'étape de l'étude de détail

A la suite de la validation du crédit pour le projet par le Conseil général en juin 2024, la procédure d'adjudication des marchés publics a été finalisée et le projet passe maintenant en phase d'étude de terrain notamment auprès des personnes intéressées.

Sur la base des études menées depuis 2018, le Conseil général avait approuvé en juin dernier un crédit de 12'200'000 francs pour l'étude et la construction d'un réseau de chauffage à distance à Môtiers. C'est cette phase d'étude de détail qui débute maintenant pour déterminer le coût exact auquel la chaleur sera vendue et vérifier si le projet sera économiquement viable en fonction du nombre de clients qui auront souscrit.

A ce stade, le projet prévoit une production de chaleur 100% renouvelable en installant une pompe à chaleur industrielle sur le puits de Comblémine situé près du collège, complétée par une chaudière à bois déchiqueté.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie et du plan communal des énergies qui définit les mesures à prendre localement pour faire notre part en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce projet, s'il se concrétise, sera une contribution majeure à ce plan puisque le village de Môtiers présente en son centre des enjeux importants en matière d'isolation et de chauffage avec un patrimoine bâti dense, ancien et protégé qui rend sa rénovation très compliquée.

Comme cela a été le cas à Couvet et aux Bayards, il est déterminant qu'un maximum de clients souscrivent au projet dès le début pour assurer sa compétitivité et déclencher la construction du réseau. L'étude préliminaire avait défini un périmètre principal de déploiement (voir ci-dessous) ; la commune et le bureau d'ingénieurs en charge du projet vont maintenant reprendre contact avec les propriétaires des bâtiments situés dans ce périmètre pour affiner les évaluations techniques et financières.

Afin d'assurer le meilleur développement possible du projet, un groupe de travail a aussi été mis en place avec les parties prenantes du projet, avec des représentants du Conseil général et des gros consommateurs potentiels.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet communal à l'adresse www.val-de-travers.ch, rubrique « Grands projets ». Le service de l'énergie et de la mobilité est également à disposition en cas de question au 032 886 43 77.

Val-de-Travers, le 20 mars 2025

LE CONSEIL COMMUNAL

CONTACT | Eric Sivignon, conseiller communal
Territoire, énergie et mobilité

+41 32 886 43 77 | energie.vdt@ne.ch



- Plan de la zone de desserte principale identifiée dans l'étude préliminaire du CAD de Môtiers.

